



Rapport moral et d'activité fédérale **XIII^e Congrès - Paris 2 juillet 2021** **janvier 2017 – juillet 2021**

2017

Le début de l'année 2017 est marqué par un travail important avec les ministères concernant **la situation dramatique de l'île de Mayotte**, agitée par de nombreux mouvements sociaux, plusieurs faits de vandalisme et de graves problèmes d'alimentation en eau, notamment des structures scolaires. Le 24 janvier 2017, la FAEN est reçue en audience au ministère de l'Outre-mer (directeur de cabinet, M. Ravier) puis au ministère de l'Éducation Nationale (directeur adjoint de cabinet, M. Jérôme Teillard) sur la situation à Mayotte. Un communiqué de presse fédéral sera édité sur « l'eau et l'école à Mayotte » le 3 février.

De février à mai, **les réunions multilatérales à la DGRH commencent en vue des élections professionnelles de 2018** (le troisième cycle d'échanges débutera le 11 mai). La FAEN participe en outre à une interfédérale, en vue de la préparation d'actions en faveur de l'égalité salariale, à l'invitation de la CGT, et au forum ministériel « ma Fonction publique se réinvente » sur l'invitation d'Annick Girardin.

La modification de nos instances dirigeantes est signalée à la mairie de Paris. La FAEN s'adresse à l'ensemble des candidats à l'élection présidentielle.

En juin et juillet, la FAEN s'adresse à nouveau au ministre à propos de Mayotte, et un communiqué de presse à propos de la politique du gouvernement sur les REP+ et l'outre-mer est diffusé. Une audience est obtenue auprès de Marie Reynier Conseillère éducation et enseignement supérieur au Cabinet du Premier ministre, au sein du nouveau gouvernement, puis auprès de M. Castoldi (directeur-adjoint du cabinet du ministère de l'ESR).

Le 9 juin, les instances du SNAPAI prennent la décision de quitter la FAEN.

En septembre, la FAEN participera à deux rencontres interfédérales sur les réformes envisagées du premier cycle universitaire (invitation CGT) et sur un projet d'appel unitaire à la grève du 10 octobre 2017 (invitation FSU).

Le 3 octobre, le SAGES représente la FAEN au groupe de travail ministériel sur la pédagogie dans le premier cycle universitaire.

2018

L'année 2018 continue d'être marquée par un nombre important d'audiences obtenues auprès des ministères ou de la DGRH, soit à propos de Mayotte, soit en vue de la préparation des élections professionnelles 2018. Les syndicats de la fédération signent un protocole d'accord et établissent une clé de répartition entre eux concernant les élections professionnelles et les moyens qui découleront du résultat du scrutin. Le SPIEN annonce sa dissolution.

Une audience FAEN a eu lieu au cabinet du ministre de l'Education nationale le 15 février 2018.

Le 30 mars, une audience auprès de Stanislas CAZELLES (Conseiller Outre-mer, Présidence de la République) permet d'évoquer la situation à Mayotte. Un communiqué de presse de l'intersyndicale et du Collectif de Mayotte est édité localement. L'engagement financier de l'Etat à hauteur de 740 millions d'euros est jugé un bon début mais encore insuffisant. La mobilisation continue.

Le 15 mai, réunion à la DGRH (élections professionnelles).

Après mai, tous les efforts fédéraux ont porté **sur la recherche de candidats, sur le dépôt des listes, la préparation des documents de propagande** et la relance des électeurs pendant la semaine de vote.

Conformément à ses engagements, **Marc Geniez présente sa démission de la responsabilité de co-secrétaire général**. En son nom propre et au nom du SIAES/SIES, Jean-Baptiste Verneuil le remercie pour son action et rappelle qu'il est l'artisan de la venue du SIAES/SIES, du SAGES et du SPIEN à la FAEN. Virginie Hermant, pour le SAGES, et Momed Maoulida, pour le SAEM, s'associent à ces remerciements.

Un accord se dégage pour estimer qu'un troisième siège de Co-secrétaire général n'est plus nécessaire compte tenu de l'évolution de la composition de la fédération. Marc Geniez ne sera donc pas remplacé.

2019

Le résultat des élections professionnelles est assez favorable à la fédération. La liste d'union SNCL-SIES-SAGES connaît une bonne progression passant au CTM de 4 075 voix en 2014 à 4 852 en 2018, soit une progression de 777 voix (soit +19,06% d'augmentation en nombre de voix, et +11,96% par rapport aux suffrages exprimés). Nous progressons

également sur les CAPN des agrégés et des professeurs d'EPS mais enregistrons un léger recul sur celle des certifiés.

Les résultats aux CTA progressent (nombre de voix et pourcentage des suffrages exprimés) à Aix-Marseille, Caen, Lyon, Rouen, Nice, Toulouse, Créteil et Bordeaux. Ils progressent (nombre de voix seulement) à Nantes, en Guadeloupe et Montpellier. Ils reculent à Versailles, Lille, Strasbourg et Nancy (notamment suite à la dissolution du syndicat SPIEN intervenu peu avant le scrutin).

Malgré un recul à certaines CAPA et la perte d'élus, la logique des logos a porté ses fruits et les moyens qui seront alloués aux syndicats pour fonctionner (même s'ils devront subir la fin progressive de la mesure transitoire) vont permettre à nos organisations de continuer leur activité à peu près normalement.

L'année 2019 est d'abord marquée par le rejet de la loi Blanquer et de nombreuses actions de grève. Le dialogue social déployé par le nouveau gouvernement se révèle un simulacre et fait grandir le mécontentement dans la profession. Divers remaniements et nominations ont lieu rapidement au sein des ministères et dans les attributions des membres de cabinet.

Le 30 mars est une journée importante de manifestation. Les syndicats SIES et SNCL de la FAEN ont lancé un appel commun à cette action avec un communiqué de presse. Elle est suivie d'une journée d'appel à la grève le 4 avril.

Le jeudi 9 mai est une journée d'appel **pour la défense de la fonction publique**, mais la mobilisation reste décevante.

La FAEN continue de réclamer les informations concernant les décharges de service et leur nouvelle ventilation à la rentrée de septembre 2019, mais ses interlocuteurs soit ne répondent pas soit affirment ne pas disposer encore des arbitrages politiques. Fin juin, nous obtenons enfin les informations, avec l'annonce de l'abandon progressif de la mesure compensatoire.

Le 25 juin : **le résultat de l'élection du CNESER permet au SAGES d'y obtenir un siège.**

L'organisation du baccalauréat est une véritable mascarade. Le ministère n'hésite pas à user d'intimidation et à falsifier les résultats pour soigner son image dans les médias et satisfaire l'opinion publique.

L'application de la loi de transformation de la Fonction publique entérine **la perte de prérogatives de l'ensemble des commissions paritaires.** L'effet ne tarde pas à se faire ressentir sur la syndicalisation.

2020

Le début d'année 2020 est marqué par un **contexte général de lutte contre la réforme des retraites**, dont le projet catastrophique pénalise tout particulièrement les enseignants.

Des communiqués intersyndicaux communs sont signés les 7 janvier, 10 janvier, 16 janvier et 29 janvier 2020. **La dénonciation de la réforme du Bac continue, notamment avec les E3C.**

En février, la FAEN s'adresse à tous les parlementaires qui s'appêtent à voter la loi de réforme des retraites. Le SAGES et le SNCL déposent également **un recours auprès du Conseil d'Etat pour Excès de Pouvoir (accompagné d'une Question Prioritaire de Constitutionnalité) concernant la loi dite de transformation de la Fonction publique.**

En mars, la crise sanitaire du virus covid-19 et **le premier confinement généralisé du pays obligent** la fédération à adapter son fonctionnement. Les incohérences de la ligne ministérielle et des préconisations gouvernementales, pendant et au sortir du confinement, en matière de suivi des élèves à distance ou de réouverture progressive en mai par exemple, font l'objet de nombreuses réactions syndicales.

Le 15 octobre, paraît le compte-rendu du Conseil Constitutionnel qui donne raison au SAGES et au SNCL sur la Question Prioritaire de Constitutionnalité (loi de la transformation de la Fonction publique). Le 20, la FAEN s'adresse aux députés et sénateurs pour les informer du retoquage d'un article de la loi. En janvier 2021, le ministère de la Fonction publique nous signifiera prendre acte de cette décision

A la veille des vacances de la Toussaint, l'actualité de l'éducation est fortement marquée par **l'assassinat de Samuel Paty, à Conflans Sainte-Honorine.**

Puis **c'est un second confinement qui frappe le pays.** Le secrétariat et les permanences sont assurées à 80 % au siège national.

2021

Le début d'année 2021 est marqué par la volonté des syndicats de la fédération d'harmoniser leurs positions revendicatives afin de faciliter la formation d'un accord, le temps venu, en vue des élections professionnelles de 2022.

Une réunion informelle en visioconférence du Conseil fédéral au printemps (suite à un nouveau confinement du pays) permet de lancer les débats. Le projet de deux motions revendicatives fédérales est retenu, une sur le thème de la laïcité, une autre sur celui des retraites. Elles seront mises en forme et débattues lors du Congrès fédéral prévu pour la fin de l'année scolaire.

Le 2 juillet, la fédération maintient son Congrès fédéral, mais celui-ci se déroule en visioconférence.